

LA DÉFENSE
DES DROITS
DE L'HOMME

**La dernière chronique
de Jamal Khashoggi :
un plaidoyer en faveur
de la liberté d'expression
dans le monde arabe**

Amel Merabet

Barreau de Genève, Suisse

La langue arabe est une langue poétique. Une poésie qui fédère un monde qui s'étend de l'Afrique du Nord au Moyen-Orient. Mais cette poésie peut être assassine ; lorsque la combinaison de ses mots fâche ceux contre qui elle part en croisade.

Le Classement mondial de la liberté de la presse¹ établit chaque année la situation du journalisme dans 180 pays. En 2018, le monde arabe occupe la dernière place de ce classement.

Les journalistes qui exercent leur profession dans cette région du monde s'exposent à des situations extrêmement dangereuses.

Dans le monde arabe, la liberté s'arrache ; parfois au prix d'une vie.

Le 2 octobre 2018 à 13 h 30, le journaliste Jamal Khashoggi entre au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul pour obtenir un document nécessaire à son mariage, prévu pour le lendemain. Sa fiancée, une journaliste turque, l'attend à l'entrée du bâtiment. Il y a une scénographie universelle de l'attente de l'être aimé : on espère un retour ; un coup de téléphone ; un signe promis. On s'impatiente ; on se fâche ; on s'angoisse. Qu'est-ce qui peut bien le retenir si longtemps ? La fiancée de Jamal Khashoggi consulte une dernière fois sa montre. Il est maintenant 16 h 42 ; et ce qu'elle ne sait pas encore, c'est qu'elle ne le reverra plus jamais.

Istanbul a été le théâtre d'une tragédie. Ce sont toutefois les coulisses de cette scène d'effroi qui nous intéressent aujourd'hui. Car au-delà du crime, l'assassinat du journaliste représente la plus extrême des méthodes de censure : si Jamal Khashoggi a été tué, c'est pour les mots qu'il a écrits.

¹ Classement mondial de la liberté de la presse, établi par l'organisation Reporters sans frontières.

Jamal Khashoggi est né à Médine, ville sainte d'Arabie saoudite. Depuis son entrée en dissidence en 2017, le journaliste a été en butte aux pressions, menaces, intimidations, pour l'empêcher de s'exprimer. Il dénonçait notamment la politique conduite par le prince héritier dans le royaume saoudien et le désastre de la guerre au Yémen. Les persécutions dont il fut victime finirent par le décider à quitter l'Arabie saoudite. Jamal Khashoggi s'installe alors aux États-Unis et devient chroniqueur pour le *Washington Post*.

Lui qui voulait être la voix de ceux qui ne peuvent plus s'exprimer, finit par être tué dans le consulat de son propre pays.

Les circonstances douteuses de la disparition du journaliste ont fait la une de la presse internationale. Pourtant, à Ryad, les médias restituèrent uniquement les lignes de la diplomatie saoudienne.

C'est dire si la censure est puissante en Arabie saoudite : la quasi-totalité des médias, presse écrite, radio et télévision, est placée sous le contrôle de la famille royale.

Sur les réseaux sociaux, la censure prend une autre forme : le silence. Celui que les internautes s'imposent à eux-mêmes. La peur de se voir arrêter habite tous ceux qui voudraient faire part de leur opposition aux politiques du gouvernement. Cette peur, bien que difficilement quantifiable, annihile tout espoir de suggérer le débat.

Il y a quatorze siècles, un prophète protégeait et honorait les poètes, qui étaient en quelque sorte les journalistes de l'époque. Aujourd'hui, les rois qui lui ont succédé sur cette terre sacrée d'Arabie font assassiner les journalistes, ces poètes de la vérité !

Comment protéger alors ceux qui souhaitent révéler des informations que le pouvoir aurait préféré étouffer ?

L'Arabie saoudite accuse des lacunes importantes par rapport aux garanties et critères internationaux reconnus en matière de liberté d'expression.

Seul un texte juridique en vigueur garantit le droit de formuler des

opinions et de transmettre des informations : il s'agit de la Charte arabe des droits de l'homme². Cette charte ne peut toutefois pas être invoquée directement par les victimes d'atteintes à la liberté d'expression devant un organe judiciaire indépendant.

En d'autres termes, en Arabie saoudite, aucun texte de loi ne protège la liberté d'expression.

La défense des journalistes doit s'exercer au-delà du droit : tous les vecteurs de critiques étant cadenassés par le pouvoir. La justice, elle aussi emprisonnée, partage sa cellule avec la parole opprimée.

En arabe, « *Jamal* », le prénom du journaliste, signifie la beauté... et quoi de plus beau que la justice, que la vérité, que le sacerdoce chaque jour recommencé du journaliste qui accomplit son œuvre, parfois pour un maigre salaire, parfois sous la menace des balles, mais toujours avec la satisfaction d'avoir fait quelque chose de bon pour ses lecteurs, pour ses concitoyens, pour l'humanité peut-être ?

Ironie de l'histoire, la dernière chronique du journaliste Jamal Khashoggi, publiée à titre posthume par le *Washington Post*, s'intitule « Ce dont le monde arabe a le plus besoin, c'est la liberté d'expression³ ».

Il existe une corrélation évidente, au sein d'un même pays, entre les infractions à la liberté d'expression et la violation des autres libertés fondamentales. Les États qui se vident de leurs journalistes sont les plus autoritaires : sans la garantie de pouvoir librement les exprimer, nul ne peut revendiquer ses droits.

Défendre la liberté d'expression, c'est donc rendre possible la défense de tous les autres droits fondamentaux. Alors, les espoirs portés par les sociétés arabes au printemps 2011 ne seront pas vains. Un monde arabe où ni la voix des journalistes, ni le nombre de voix des électeurs ne semblent pouvoir embarrasser la légitimité de ses dirigeants.

² La Charte arabe des droits de l'homme a été adoptée en mai 2004, lors du 16^e Sommet de la Ligue des États arabes. Elle est entrée en vigueur le 15 mars 2008. À ce jour, seuls dix États l'ont ratifiée : la Jordanie, l'Algérie, Bahreïn, la Libye, la Syrie, la Palestine, les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite et le Yémen. [N.D.E.]

³ « What the Arab world needs most is free expression », *Washington Post*, 17 octobre 2018 ; traduction française publiée sur le site de France 24 le 18 octobre 2018. [N.D.E.]

L'ensemble des acteurs contribuant aux progrès des droits de l'homme ont besoin de pouvoir communiquer des informations et opinions sans ingérence d'autorités publiques. Car sans liberté d'expression, pas de questionnement possible, pas de dénonciation possible et pas d'action possible pour préserver la voix de ceux qui souhaiteront poursuivre dans celle courageusement tracée par Jamal Khashoggi.

La répression sanglante des voix critiques est bien la preuve que la prise de parole dans l'espace public représente une menace et, partant, la meilleure des réponses à adresser aux adversaires de la démocratie.

Ici a été plaidée, en 2016, la cause du blogueur saoudien Raif Badawi, accusé d'avoir insulté publiquement la religion et condamné à la torture et à la prison. Son avocat, Waleed Abu al-Khair, purge quant à lui une peine de quinze ans, pour avoir pris la défense de son client et des personnes opprimées de son pays.

Combien de journalistes, d'activistes, de défenseurs des droits humains seront encore enfermés pour leurs mots écrits à l'ombre d'un pouvoir sans garde-fou ?

La liberté d'expression me permet de dire aujourd'hui que nous ne voulons pas qu'ils finissent comme leur collègue saoudien : lâchement assassinés.

L'attachement à cette liberté fondamentale que représente le refrain « Je suis Charlie » se transforme dans le monde arabe en « Je ne suis pas Khashoggi » ; avec l'espérance pour ces journalistes d'un sort différent.

Écoutez ! Du fond de leur geôle, ces malheureux ont un seul cri d'espérance : « Je suis arabe, je suis journaliste, mais je ne suis pas Khashoggi. »

C'est ainsi que le martyr du journaliste saoudien Jamal Khashoggi éclaire l'avenir d'un monde arabe qui, à défaut d'être libre, n'en est pas moins assoiffé de liberté.